



Pays  
Bassin d'Arcachon  
Val de l'Eyre

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

# APPEL A CANDIDATURES

## COLLEGE « HABITANTS » DU TERRITOIRE DU NORD BASSIN

*Vous souhaitez participer, aux côtés des intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, CDC du Val de l'Eyre), aux réflexions sur l'avenir du territoire, être force de propositions et nourrir le débat public ? Rejoignez le Conseil de développement !*

### UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT, C'EST QUOI ?

Le Conseil de Développement est une instance de consultation et de propositions sur les orientations majeures des politiques publiques locales, constituée de représentants de la société civile du territoire. Lieu d'échange et de réflexion, le Conseil de développement apporte une expertise citoyenne visant à enrichir et compléter les travaux des intercommunalités, pour éclairer les élus dans leurs choix.

Afin de favoriser la participation des citoyens au processus de démocratie locale, un collège « Habitants » est créé en son sein, pour travailler aux côtés des représentants associatifs et acteurs sociaux et économiques ou représentants d'organismes publics.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Le Collège « Habitants » du territoire du Nord Bassin du Conseil de Développement est composé de 10 membres. Il est ouvert à tous les habitants majeurs domiciliés sur le territoire des 8 communes de la COBAN (Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime, Mios), n'ayant pas de mandat d' élu local, et n'étant pas déjà membre du Conseil de Développement, au titre de représentant d'une association ou d'un autre organisme.

La participation se fait sur la base d'un engagement volontaire et bénévole des personnes candidates.

Les candidatures recevables feront l'objet d'un tirage au sort prévu le 18 juin 2024 (ou à une date ultérieure en cas d'empêchement), effectué sous le contrôle d'un commissaire de justice, conformément au règlement déposé au cabinet SELARL COUDIERE LEXCORPUS.

Ce tirage au sort devra répondre à l'obligation légale de respect de la parité femme-homme (désignation de 5 femmes et 5 hommes) et tenir compte des différentes classes d'âge de la population du territoire de la COBAN (à savoir 1 personne entre 18 et 30 ans, 2 personnes entre 31 et 45 ans, 3 personnes entre 46 et 59 ans, 4 personnes à partir de 60 ans), sous réserve que les candidatures déposées le permettent.





Pays  
Bassin d'Arcachon  
Val de l'Eyre

## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : ..... / ..... / .....

*(joindre une photocopie de la carte d'identité ou du passeport)*

Adresse *(joindre un justificatif de domicile)* :

Tél. :

Email :

Suis candidat pour participer au collège « Habitants » du Conseil de Développement du Pays Barval, pour le Nord Bassin.

**Coupon-réponse à retourner par mail avec les deux justificatifs d'identité et de domicile à**

**[contact@coban-atlantique.fr](mailto:contact@coban-atlantique.fr) ou**

**par courrier à COBAN – 46 avenue des Colonies – 33510 ANDERNOS-LES-BAINS,**

**au plus tard le 14 juin 2024**

